

UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L'AINSE

4, bis avenue Gustave Eiffel- 02400 CHATEAU-THIERRY

Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80 - Fax : 03.23.71.56.31

—oOo—

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-deux, le 15 mars à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis Salle du Conseil à Château-Thierry, sous la Présidence de Monsieur Hugues DAZARD.

Membres en exercice : 65 titulaires - 36 suppléants	Résultat du vote :
Délégués présents : 30 délégués (28 titulaires - 2 suppléants)	Voix Pour : 30
Dont membres votants à voix délibérative : 30 délégués	Voix Contre : 0
Date de convocation du Comité Syndical : 08 Mars 2022	Abstention : 0

Membres présents:

Titulaires: Mr Alexandre David, Mr Bandry Didier, Mr Bandry Jean-Pierre, Mr Cantot Dominique, Mr Carion Denis, Mr Dazard Hugues, Mr Duclos Dominique, Mr Eugène Sébastien, Mr Foulon Didier, Mr Frex Dominique, Mr Gebka Jacques, Mme Gleize Séverine, Mme Hernandez Maryse, Mr Lloancy David, Mr Magnier Jean-Luc, Mr Malezé Patrick, Mr Marchal Philippe, Mr Mathis Michel, Mr Pantoux Jean-Luc, Mr Pittana Stéphane, Mr Pitton-Terrien Michel, Mr Polin Jean-Pierre, Mr Robin Claude, Mme Romelot Martine, Mr Saroul Daniel, Mme Stofferis Régine, Mr Tatin Christian, Mme Triconnet Nelly.

Suppléants votants: Mme Loiseau Patricia pour Mme Picard Florence, Mr Boyot Jacques pour Mr Verhulst Eric.

Membres absents excusés : Mr Arnefaux Alain, Mme Belleville Catherine, Mr Burel Régis, Mr Bruneaux Henri, Mr Conversat Jean-Claude, Mr Davin Benoit, Mr Hubier Maxime, Mr Mangin Eric, Mr Moysse Dominique, Mr Jacquin Claude, Mr Leveque Yves.

Membres absents: Mr Atzéni Frédéric, Mr Bahu Nicolas, Mr Blavet Gérard, Mr Branquard André, Mr Charbonnier Patrick, Mr Der Sarkissian Jean-Pierre, Mme Devron Francine, Mr Dobski Philippe, Mr Doucet Jean-Marie, Mr Durthaler Jacques, Mr Fraeyman Fabien, Mr Haÿ Etienne, Mr Hoerter Michel, Mr Hourdry Mathieu, Mr Juillet Jean-Etienne, Mr Lavoix Olivier, Mr Loyaux Emmanuel, Mme Malet Madeleine, , Mme Pauly Brigitte, Mr Peugniez Michaël, Mme Richard Catherine, Mr Simon André, Mr Vérot Vincent, Mr Zatwarnicki Jean-Michel.

Est nommé secrétaire de séance : Mr Dominique Cantot

Objet : Complément d'étude patrimoniale du schéma directeur : N°20220308 modification N°1 au marché de maîtrise d'œuvre N°2021 USESA 15

Le Président rappelle que par marché en date du 11 Mai 2021, la mission de maîtrise d'œuvre pour réaliser le diagnostic et l'étude patrimoniale des communes entrantes à l'USESA a été confiée au groupement EURYECE / PMH pour un montant de **64 210 € hors taxes**. Cette étude constituant un complément au schéma directeur d'eau potable de l'USESA.

Il explique que la modification N°1 au marché a pour objet de prendre en compte l'intégration des communes de Viels-Maisons et de Crouettes Sur Marne et le retrait du syndicat des eaux de Mareuil en Dôle - Loupeigne

Le Président présente le descriptif des prestations complémentaires, non prévues au marché initial, représentant un montant de 6 070 € hors taxes,

.../...

Les membres du Comité Syndical, entendu l'exposé du Président,

- Vu les dispositions de l'article R.2194-8 du Code de la Commande Publique précisant que le montant de la modification de marché ne peut excéder 10% du montant du marché initial,
- Vu l'avis favorable de la commission d'examen des offres en date du 28 Février 2022,
- Vu l'avis favorable des membres du bureau en date du 1^{er} Mars 2022,

DECIDENT après en avoir délibéré :

- DE DONNER un avis favorable à la modification N°1 au marché, d'un montant de **6 070 € hors taxes**, portant la masse initiale du marché au montant de **70 280 € hors taxes**,
- D'AUTORISER le Président à signer l'ensemble des actes afférant à cet modification N°1 au marché , à en effectuer la liquidation et le mandatement des dépenses.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Hugues DAZARD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20220315-20220308-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/03/2022

